

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	287	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	REZKI AHMED
Nom & Prénom :		Date de naissance :	
REZKI AHMED		03/03/1933	
Adresse :		Lett CHEMS Rue 3 N°23 Hay ESSALAM CASABLANCA	
Tél. :		0522 368771 Total des frais engagés : 3.786.80 Dhs	

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

07/02/2023

Nom et prénom du malade :

MEKSSI Robia Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Cardiopathie ischémique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07.02.2022	(3)	300,00 DT		 Dr. Abdessamad Ben Aissaoui Rue Mad. Abdellatif

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE Dr. Samia Abdellatif 283, Bd. Sidi Abdellatif Hassan II CASABLANCA 02-24 65 20 00 092042654	21/2/23	3496,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAISES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur ALI EL MAKHLOUF
PROFESSEUR AGREGE
CABINET D EXPLORATION CARDIOVASCULAIRE
ADULTE ET PEDIATRIQUE

5 RUE MOHAMED ABDOU RESIDENCE LE PARC APPT N°2

CASABLANCA
Tél : 0522298155/59
Email : elmakhlof@gmail.com

A CASABLANCA Le 07 février 2023

Mlle KISSI EP REZKI Rabia (77 ans)

PLAVIX 75 MG:
1 CP PAR JOUR SANS ARRET

316,00 x 4

TANAKAN:
1 CP MATIN ET SOIR SANS ARRET

71,30 x 9

REDLIP 40MG
1 CP PAR JOUR LE SOIR SANS ARRET

138,00 x 5

SINTROM 4 MG:
1/4 CP LE SOIR

20,00 x 7

ZYLORIC 100 : 1 PAR JOUR
SANS ARRET

46,70 x 1

ALDACTONE 50 MG:
1/2 CP TOUS LES JOURS

56,80 x

LASICLIX 40 MG:
1 CP MATIN

34,00

CARDENSIEL 2.5 MG :
1 CP PAR JOUR MATTIN ET 1 CP LE SOIR SANS ARRET

LOT 222282
EXP 06 2026
PPV 46.70 DH

PHARMACIE MILAD
Dr. Samira MILAD
283, Bd. Sidi Abderrahmane
Télé: 0522 29 81 56 / 59 - 0522 47 28 89
Hay Salam - C I L
Casablanca

30,70 x 6

3486,80

Ph 3moy

Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologue
5, Rue Med. Abdouh - Casa
Tél: 0522 29 81 56 / 59 - 0522 47 28 89

EN CAS D'URGENCE APPELEZ LA CLINIQUE JERRADA
0522238181

DR EL MAKHLOUF 0661131483

Docteur ALI EL MAKHLOUF



71130

71130

71130

71130

71130

71130

71130

71130

71130

138,00

138,00

138,00

138,00

LOT 223089
EXP 03/25
PPV 138DH00

PPV : 20,00

Exp :

N° Lot :

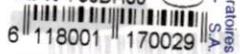
PPV :

Exp :

N° Lot :

ALDACTONE 50® mg

P.P.V: 56,80 DH

ALDACTONE 50MG20CPS
P.P.V: 56DH80**ALDACTONE 50® mg**

P.P.V: 56,80 DH

ALDACTONE 50® mg

P.P.V: 56,80 DH

LASILIX 40MG
20CP SEC

P.P.V :34DH60

LASILIX 40MG
20CP SEC

P.P.V :34DH60

LASILIX 40MG
20CP SEC

P.P.V :34DH60

LASILIX 40MG
20CP SEC

P.P.V :34DH60

LASILIX 40MG
20CP SEC

P.P.V :34DH60

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 50,70 DHS

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 50,70 DHS

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 50,70 DHS

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 50,70 DHS

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 50,70 DHS

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 50,70 DHS

PROFESSEUR Ali EL MAKHLOUF
Cardiologie adulte et pédiatrique
Explorations Cardio-vasculaires

5, rue Mohamed Abdou CASABLANCA
Tél. : 0522.29.81.55 / 59 ou 0522.47.26.89
Fax : 0522.22.62.97
GSM cabinet : 06 78 18 18 16

CASABLANCA Le mardi 7 février 2023

Mlle KISSI EP REZKI Rabia

CONSULTATION..... 300.00DHS

Arrêtez la présente facture à la somme de 300.00DHS

Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologie
5, Rue Med. Abdouh - Casa
Tél: 0522 29 81 55/59 - 0522 47 26 89

EN CAS D'URGENCE APPELEZ LA CLINIQUE JERRADA
0522238181
DR EL MAKHLOUF 0661131483